

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

DÉPARTEMENT VENTS

Flûtes à bec	M. Fournier	M ^{me} Alix
Flûte traversière	M ^{me} Cadinot	M ^{elle} Dupré
Clarinette	M. Beauvineau	M ^{me} Lévi-minzi
Trompette	M. Cardon	
Saxophone	M ^{me} Ambrosi	
Hautbois	M. Fournier	

DÉPARTEMENT CORDES

Violon	M ^{me} Paul	M ^{lle} Sigrist	M. Sombret
Violon / Alto	M ^{me} Paul		
Violoncelle	M ^{me} Bellec de Brito		
Contrebasse	M. Teruggi		

DÉPARTEMENT CLAVIERS

Clavecin / Orgue	M. Ott		
Piano	M ^{me} Disse M ^{me} Rebours	M. Kerharo M. Urgell-Reyes	
Percussion	M. Dunesme		
Guitare	M ^{me} Lanson	M ^{me} Le Jolie	

DÉPARTEMENT FM

Formation Musicale	M ^{me} Guillon-Verne	M. Bouvet	M ^{me} Perrier
Ecriture	M. Kerharo		
MAO	M. Urgell-Reyes		
Eveil musical au conservatoire	M ^{me} Perrier		
Intervenante en milieu scolaire	M ^{me} Benoit		
Préparation à l'épreuve musique du bac	M. Junivart		
Chant Choral (7 - 12 ans : Piccolos, 12 - 16 ans : Funny Notes, adultes : Virochœur)	M ^{me} Durand-Gasselín		

DÉPARTEMENT DANSE

Danse classique	M ^{me} Guinard
-----------------	-------------------------

PRATIQUE COLLECTIVE

Atelier de musique populaire	M. Teruggi
Orchestre junior	M ^{me} Sigrist
Orchestre 2 nd cycle	M. Fournier M. Sombret
Orchestre d'harmonie	M. Fournier
Musique de Chambre	M ^{elle} Sigrist M. Renard
Ensemble de flûtes à bec	M ^{me} Alix
Ensemble de guitares	M ^{me} Lanson
Ensemble de clarinettes	M. Beauvineau
Ensemble de hautbois	M. Fournier
Ensemble de violoncelles	M ^{me} Bellec de Brito



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ADMISSIONS

Les inscriptions s'effectuent au secrétariat début avril en ce qui concerne les nouveaux élèves.

Dans le cas d'élèves déjà inscrits, les fiches de réinscription sont envoyées au domicile des représentants légaux au mois de mai de l'année en cours pour la rentrée scolaire suivante.

TARIFS

- Droit d'inscription, cursus musique et danse : 35 €
- Droit d'inscription, formation musicale ou pratiques collectives seules ou cursus de préparation à l'épreuve de musique du bac : 100 €

RÉSIDENTS VERSAILLES GRAND PARC :

- 585,76 € (instruments) et 284,05 € (danse)
- Tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant

RÉSIDENTS EXTÉRIEURS :

- 1056,95 € (instrument) et 490,70 € (danse)

L'engagement est annuel, toute année est due sauf en cas de force majeure (cf. règlement intérieur).



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL DE VIROFLAY



LE CONSERVATOIRE de Viroflay

2011 - 2012
www.versaillesgrandparc.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE :
Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
7 ter rue de la Porte de Buc
78000 Versailles

SECRÉTARIAT OUVERT AU PUBLIC :
Du lundi au vendredi : de 14h à 19h
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Édition 2011 - 2012 • Photos droits réservés
Crédit photo : Franck Parisis
Conception : Stratégies Durables
Réalisation : Versailles Grand Parc

→ ENSEIGNEMENTS



→ PROGRAMMATION



→ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Culture



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL DE VIROFLAY



Le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) de Viroflay est un établissement d'enseignement spécialisé de musique et de danse.

Il accueille tout type de public du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (enfants scolarisés et adultes) désireux d'asseoir une pratique musicale suivie.

Les études du conservatoire s'articulent principalement autour de trois axes majeurs :

- **Un cursus traditionnel** par cycles qui s'étend de l'éveil musical (grande section, CP) jusqu'à la fin du troisième cycle (environ 10 années d'études).
- **Un cursus « Musique Renforcée »** en lien avec l'Éducation nationale (collège Jean Racine de Viroflay).
- **Un travail en partenariat avec le monde musical professionnel**, qui se traduit par des résidences d'artistes, des master-classes, et en relation avec ces dernières, une grande participation des élèves aux concerts et spectacles.

Le conservatoire constitue un vecteur culturel majeur sur le plan local. Il est à la fois pôle de ressources musicales et force de propositions pour la saison culturelle. C'est dans cet esprit, et en développant son partenariat avec les établissements voisins, que le CRC prend sa place dans la communauté d'agglomération.

L'équipe pédagogique est constituée de 30 professeurs, d'un directeur, d'une conseillère aux études ainsi que de deux assistantes administratives. Le conservatoire accueille 620 élèves chaque année.

CYCLES ET ENSEIGNEMENTS

L'ÉVEIL

Il s'agit d'un travail spécifique destiné aux enfants de 5 et 6 ans effectué par deux professeurs, l'un au sein du conservatoire et l'autre au sein des écoles de la ville. Il est basé sur l'écoute, le geste et la structuration corporelle ; il installe des fondamentaux sur lesquels le travail des professeurs de formation musicale et d'instrument pourra s'optimiser. C'est aussi une période privilégiée pour le choix d'un instrument.

LE CURSUS MUSIQUE RENFORCÉE (MURF)

Inspiré des Classes à Horaires Aménagés, les élèves rentrent dans ce cursus à partir de la 6^e après accord conjoint du collège J. Racine et du conservatoire. L'engagement, la motivation et l'assiduité sont des critères aussi importants que la compétence musicale. Les cours sont renforcés en chant choral, éducation musicale et pratique collective sur un emploi du temps qui libère certains après-midis. Ce cursus permet aux élèves de vivre une véritable scolarité en musique et peut déboucher éventuellement sur des filières plus professionnelles au niveau du lycée.

SCOLARITÉ DES ÉLÈVES

Pour les élèves scolarisés, le cursus se développe sur trois cycles de 3 à 5 années par cycle. Il est basé sur les schémas pédagogiques du Ministère de la Culture et de la Communication ainsi que sur la Charte de l'enseignement artistique spécialisé (de danse, musique et art dramatique). Les durées de cours sont différenciées selon le niveau des élèves. L'évaluation se fait en fin de cycle sur examen avec jury extérieur et sur étude du dossier de l'élève (assiduité, participation aux projets, formation musicale...). Pour tous les élèves qui ne sont pas en fin de cycle, un « suivi annuel », est effectué en interne et détermine le niveau de progression à l'intérieur du cycle.

PRATIQUE ADULTE

Les adultes sont intégrés hors cursus sur les mêmes bases que les cours traditionnels dans des espaces pédagogiques dédiés : formation musicale, cours particulier instrumental, musique de chambre et chœurs.

DANSE

Le cursus danse classique est ouvert aux enfants à partir de 6 ans sur présentation d'un certificat médical. Il s'échelonne sur 3 cycles ; environ sur 8 années d'étude de observation 0 à Fin d'Étude. Les cours sont collectifs et s'articulent autour de l'apprentissage de la technique fondamentale de la danse classique en lien avec le monde chorégraphique professionnel.

LES CURSUS

Formation Musicale	Instrumental	Danse
Cycle I : 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e année et fin de cycle	Cycle I : 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e année (fin de cycle)	Cycle I : initiation, Observation 1, 2, 3
Cycle II : 1 ^e , 2 ^e année et fin de cycle	Cycle II : 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e année (Brevet)	Cycle II : Élémentaires 1, Élémentaires 2 et Élémentaires 3
Cycle III (optionnel)	Cycle III : Certificat de Fin d'études musicales	Fin d'études
Cycle Adultes	Cycle Supérieur	Moyens
	Cycle Adultes	

PRATIQUE COLLECTIVES

La pratique collective est multiple, complémentaire et s'inscrit obligatoirement dans le cursus de chaque élève. Elle est à la fois formatrice et constitutive de la programmation artistique. C'est ainsi que chaque élève a, en complément de sa pratique instrumentale, un contact avec le chant choral, la formation musicale et/ou un ensemble instrumental. Il faut noter que le travail en improvisation existe conjointement avec le travail sur partition ; c'est ainsi que les élèves peuvent avoir un contact autant avec la musique écrite qu'avec les musiques traditionnelles.

PROGRAMMATION

La programmation culturelle est une programmation ambitieuse, en partenariat avec les salles d'Art et de diffusion de la ville de Viroflay et également avec les communes de Versailles Grand Parc. Construite en lien avec l'équipe pédagogique et les instances de tutelle de l'établissement, elle se définit comme le centre et l'aboutissement du travail des élèves. Cette programmation est ouverte sur toutes les esthétiques musicales et constitue un axe prioritaire du projet d'établissement.

